

L'inquiétude monte autour de la mort des sangliers

Environnement vendredi 29 juillet 2011

L'accès à la plage Saint-Maurice de Morieux a été interdit au public suite à la découverte de huit sangliers retrouvés morts sur la plage
Jérôme Fouquet/Ouest France

Les scientifiques cherchent toujours ce qui a pu, en quelques jours, décimer le troupeau sauvage dans la baie de Saint-Brieuc. Hier, deux nouveaux cadavres ont été trouvés.

« Ce matin, nous avons repéré des traces fraîches d'une laie accompagnée de quatre ou cinq marcassins. Celle-là était bien vivante. » Guillaume Rulin, de l'Office national de la chasse, est sur la piste des sangliers de la vallée du Gouessant, la rivière qui sépare Hillion et Morieux (Côtes-d'Armor).

Alors que deux nouveaux cadavres, dont la mort remonte à deux ou trois jours, ont été découverts hier - portant le bilan à 35 bêtes sur une quarantaine repérée dans cette vallée - les scientifiques s'interrogent sur cette mortalité **« brutale et groupée »**.

Le 7 juillet, deux marcassins sont découverts morts dans l'embouchure du Gouessant. Les 33 autres entre le 23 juillet et hier. **« La marée entraîne les cadavres, mais on ne sait pas où ils meurent »**, s'interroge Guillaume Rulin. Ni de quoi...

Les services de l'État se livrent à une véritable enquête policière. **« Sur seize animaux autopsiés hier, la plupart présentaient de l'emphysème, de l'œdème pulmonaire et de la congestion. Ce qui indique une mort d'origine toxique »**, révèle Rosine Danguy, du LDA, le Laboratoire départemental d'analyses. **« Les mêmes symptômes que le cheval et les chiens morts par le passé sur les plages »**, admet la scientifique. **« Mais pas suffisant pour incriminer l'H₂S, gaz généré par les algues vertes »**, précise Philippe de Gestas, secrétaire général de la préfecture.

« Des gens sont-ils malades ? »

« L'eau du barrage est polluée. Nos prélèvements dans la rivière indiquent une présence importante de cyanobactéries qui génèrent des toxines dangereuses », explique Catherine Prodhomme, du LDA. Après de vaines premières analyses, elle pistera, aujourd'hui, d'autres toxines, les anatoxines, générées par ces algues microscopiques. Elle recevra l'aide du professeur Luc Brient, de la faculté des sciences de Rennes.

Reste la recherche d'hydrogène sulfuré (H₂S) provenant des algues vertes, dont les résultats d'analyses sont attendus la semaine prochaine. Et la piste d'un

éventuel empoisonnement délibéré. Des mesures d'air seront aussi effectuées pour mesurer l'exposition de la population.

Car, autour de l'enquête, la tension monte. « **Des gens sont-ils malades ?** », interrogeait, hier, une journaliste de la BBC soucieuse pour ses auditeurs friands de plages bretonnes. « **On se demande pourquoi ces analyses prennent tant de temps** », s'inquiétait une touriste suisse, à Saint-Brieuc. Des journaux allemands font également leurs choux gras des algues vertes

Hier, en visite à Lorient, la secrétaire d'État à la Santé, Nora Berra, a déclaré : « **Le public doit éviter de s'approcher des zones concernées.** » Pas si loin du message - plus emporté - publié par les Verts : « **Nous demandons que la population soit informée des risques encourus.** »

Marie-Claudine CHAUPITRE.

Sud Ouest > Editorial > 29/07/11

Sangliers et tour de cochon

L'histoire de l'été pourrait être une fable. Celle des sangliers armoricains, au métabolisme aussi fragile que celui des éphémères, qui volètent une seule nuit autour des réverbères. Les sangliers de Bretagne tombent comme des mouches. Hélas, ils tombent dans une vase putride, au bord de plages interdites à l'humain, car recouvertes d'algues vertes en décomposition. Trente-quatre sangliers depuis le début de juillet. Et dont la mort, même si la cause n'a pas été encore établie, autorise peu de mystères, tant la conjonction des éléments mortifères semble évidente.

Car, que ces sangliers aient été empoisonnés par des producteurs de maïs excédés ou par des émanations toxiques, une question demeure. Comment avons-nous laissé proliférer ces algues vertes, joliment appelées laitues de mer, qui, en nombre sur les plages, et en se putréfiant, dégagent des odeurs d'œufs pourris, et surtout de nombreux gaz, dont un mortel, le sulfure d'hydrogène. Et là, plus aucun mystère. La laitue de mer se reproduit follement dès lors qu'elle est y est encouragée par les nitrates agricoles et l'azote libérés par les rivières vers les estuaires, les baies et les bords de mer. Or c'est en Bretagne, sur quatre départements, que l'élevage intensif est pratiqué à échelle industrielle. La moitié des porcs et de la volaille française s'y retrouvent parqués. Et avec eux lisiers et engrais, qui sont leur corollaire.

Ne pas accepter, dans un entêtement de granit, de faire la relation entre les tonnes d'azote envoyées vers la mer et les tonnes d'algues vertes qui apparaissent depuis quarante ans relève d'un sérieux syndrome. Il a fallu la mort d'un homme, il y a deux ans, pour que le Premier ministre, François Fillon, vienne en personne pour ordonner l'éradication de cet alien végétal. A-t-il été entendu ? Il est à craindre que d'autres intérêts n'aient pris le relais. Voilà peu de temps, Nicolas Sarkozy est venu s'indigner contre « **ces intégristes qui protestent et s'opposent aux**

agriculteurs responsables ». Alors, quelle sera la conclusion de la fable de ce mois de juillet 2011, qui voit la ponctuelle revanche du porc en batterie sur le sanglier en liberté ? C'est qu'une odeur d'œuf pourri flottera encore tous les étés sur les plages de Saint-Brieuc tant qu'on refusera, pour des intérêts électoraux, de s'opposer au puissant courant agricole régional, qui, en conscience, empoisonne son propre sol et ses propres rives

yves harté y.harte@sudouest.fr

Mais comment avons-nous laissé proliférer ces algues vertes, joliment appelées laitues de mer ?

L'hécatombe de sangliers ou le mystère des algues vertes

Trente-cinq sangliers ont succombé dans la baie de Saint-Brieuc. La faute aux algues vertes ? À vérifier.

Les corps des sangliers et marcassins ont été envoyés dans des laboratoires pour que la cause de la mort soit établie.

Deux de plus. Avec les deux nouveaux cadavres de marcassins découverts hier, la compagnie de sangliers qui vivait dans l'estuaire du Gouessant est quasiment décimée. Les deux premiers animaux ont été ramassés le 7 juillet à 600 mètres du littoral. Et depuis samedi dernier, c'est l'hécatombe. 35 des 38 ou 39 bêtes que compterait la compagnie ont été ramassées, gisant dans la vase et les algues vertes, de part et d'autre du Gouessant. Une rivière qui sépare les communes de Morieux et d'Hillion, dans la magnifique baie de Saint-Brieuc. Et qui draine vers la mer d'importantes quantités de phosphates et de nitrates issus de l'élevage (porcs surtout) et de l'agriculture. Deux substances qui favorisent la prolifération des algues vertes à la rencontre de l'eau douce et de l'eau de mer. Ces amas d'algues, en séchant au soleil, dégagent une trentaine de gaz formant des poches toxiques. Des gaz dont certains sont mortels, comme le sulfure d'hydrogène.

Cochon grillé

« **Il ne resterait plus qu'une laie et deux ou trois petits. On les trouvera sans doute demain** », commentait-on hier, dépité, au pied de la plage de Saint-Maurice à Morieux. Deux agents des Eaux et Forêts transportaient à la hâte le cadavre d'un petit animal dans un sac jaune. Le ballet des tracteurs ramassant les algues vertes se déployait sous les yeux de nombreux badauds. Provoquant l'agacement de la population locale qui n'en peut plus de voir Morieux placé au centre de l'actualité de cette façon. D'autant que dimanche, la commune s'apprête à recevoir des centaines de convives pour sa fête annuelle sur le thème des années 1930. Avec au menu, du cochon grillé... « **Mais pas de sanglier à l'algue** », plaisantait tout de même hier l'un des organisateurs de la fête.

Pour l'heure, la cause de la mortalité de cette compagnie de marcassins reste officiellement suspendue aux résultats de différentes autopsies et analyses confiées à plusieurs laboratoires. Car le sujet est hautement sensible. Les associations de défense de la nature ont mis de longues années à convaincre de la nocivité de ces poches de gaz dont l'inhalation peut être mortelle. Une thèse qui

passé encore très mal, d'autant qu'elle se heurte au puissant lobby agricole breton. « **Algues vertes : l'insupportable déni** » a titré hier le journal « **Le Monde** », prenant ouvertement parti et comparant l'affaire à celle de l'amiante. Prise entre deux feux, la population peine à prendre l'alarmisme des écologistes pour argent comptant. Cela fait déjà bientôt quarante ans qu'on vit avec les algues vertes dans la baie de Saint-Brieuc ! Si le risque sanitaire était tel, cela se saurait, pense-t-on. D'où l'importance de cette hécatombe de sangliers, qui pourrait faire pencher le balancier en faveur de la thèse des écologistes. Ceux-ci sont d'ores et déjà catégoriques : « **Que voulez-vous que cela soit ?** s'emporte André Ollivro, le président de l'association Halte aux marées vertes, dont la "cabane" estivale surplombe toute la baie. **Les sangliers se nourrissent entre autres de vers de vase. En fouillant avec leur groin parmi les algues vertes, ils se seront empoisonnés avec les hautes teneurs actuelles en hydrogène sulfuré, ce gaz toxique issu de la putréfaction des algues vertes.** »

Avec une autre association présidée par Yves-Marie Le Lay (Sauvegarde du Trégor), les militants anti-algues vertes se sont livrés mercredi, sous l'œil d'un huissier, à d'alarmantes mesures. Elles ont révélé des taux d'hydrogène sulfuré s'échelonnant « **de 340 ppm (parties par million) pendant plusieurs minutes à 600 ppm pendant plusieurs secondes** », dit André Ollivro. Selon lui, un niveau de « **500 ppm pendant 7 à 8 secondes** » est en mesure de provoquer un œdème pulmonaire et un malaise cardiaque.

La préfecture des Côtes-d'Armor relève quant à elle des taux loin de la dose mortelle. Les uns et les autres n'utilisent visiblement pas leurs capteurs de la même façon. La préfecture a d'ailleurs annoncé hier qu'elle se livrerait à de nouvelles mesures.

Unité de temps

Sans exclure le lien avec les gaz des algues vertes pour expliquer la mort des sangliers, la préfecture des Côtes-d'Armor attend les résultats des analyses confiés aux laboratoires de Lyon et Strasbourg pour se prononcer. L'unité de temps dans laquelle s'est produite cette hécatombe ne laisse pas d'intriguer. Si la piste infectieuse a été écartée hier soir et celle de cyanobactéries dans l'eau douce (également en lien avec la pollution agricole) battue en brèche par les premiers résultats, restent les thèses de l'hydrogène sulfuré, d'une toxine encore inconnue ou d'un empoisonnement volontaire par la main de l'homme.

Certains accusent déjà les écologistes, qui auraient voulu se faire « **un coup de pub** ». D'autres, des maïsiculteurs exaspérés par les dégâts des animaux. Le mystère de l'algue verte reste entier.

Dominique de Laage

Journal Ouest-France du vendredi 29 juillet 2011

Edition : Toutes éditions - Rubriques : Informations Générales

L'inquiétude monte autour de la mort des sangliers

Les scientifiques cherchent toujours ce qui a pu, en quelques jours, décimer le troupeau sauvage dans la baie de Saint-Brieuc. Hier, deux nouveaux cadavres ont été trouvés.

« **Ce matin, nous avons repéré des traces fraîches d'une laie accompagnée de quatre ou cinq marcassins. Celle-là était bien vivante.** » Guillaume Rulin, de l'Office national de la chasse, est sur la piste des sangliers de la vallée du Gouessant, la rivière qui sépare Hillion et Morieux (Côtes-d'Armor).

Alors que deux nouveaux cadavres, dont la mort remonte à deux ou trois jours, ont été découverts hier - portant le bilan à 35 bêtes sur une quarantaine repérée dans cette vallée - les scientifiques s'interrogent sur cette mortalité « **brutale et groupée** ».

Le 7 juillet, deux marcassins sont découverts morts dans l'embouchure du Gouessant. Les 33 autres entre le 23 juillet et hier. « **La marée entraîne les cadavres, mais on ne sait pas où ils meurent** », s'interroge Guillaume Rulin. Ni de quoi...

Les services de l'État se livrent à une véritable enquête policière. « **Sur seize animaux autopsiés hier, la plupart présentaient de l'emphysème, de l'œdème pulmonaire et de la congestion. Ce qui indique une mort d'origine toxique** », révèle Rosine Danguy, du LDA, le Laboratoire départemental d'analyses. « **Les mêmes symptômes que le cheval et les chiens morts par le passé sur les plages** », admet la scientifique. « **Mais pas suffisant pour incriminer l'H₂S, gaz généré par les algues vertes** », précise Philippe de Gestas, secrétaire général de la préfecture.

« Des gens sont-ils malades ? »

« **L'eau du barrage est polluée. Nos prélèvements dans la rivière indiquent une présence importante de cyanobactéries qui génèrent des toxines dangereuses** », explique Catherine Prodhomme, du LDA. Après de vaines premières analyses, elle pistera, aujourd'hui, d'autres toxines, les anatoxines, générées par ces algues microscopiques. Elle recevra l'aide du professeur Luc Briant, de la faculté des sciences de Rennes.

Reste la recherche d'hydrogène sulfuré (H₂S) provenant des algues vertes, dont les résultats d'analyses sont attendus la semaine prochaine. Et la piste d'un éventuel empoisonnement délibéré. Des mesures d'air seront aussi effectuées pour mesurer l'exposition de la population.

Car, autour de l'enquête, la tension monte. « **Des gens sont-ils malades ?** », interrogeait, hier, une journaliste de la BBC soucieuse pour ses auditeurs friands de plages bretonnes. « **On se demande pourquoi ces analyses prennent tant de temps** », s'inquiétait une touriste suisse, à Saint-Brieuc. Des journaux allemands font également leurs choux gras des algues vertes

Hier, en visite à Lorient, la secrétaire d'État à la Santé, Nora Berra, a déclaré : « **Le public doit éviter de s'approcher des zones concernées.** » Pas si loin du message - plus emporté - publié par les Verts : « **Nous demandons que la population soit informée des risques encourus.** ». Marie-Claudine CHAUPITRE. Journal Ouest-France du vendredi 29 juillet 2011
Edition : Saint-Brieuc - Rubriques : Hillion
La plage de Lermot a repris ses couleurs d'été

Avec le retour du soleil et la marée haute l'après-midi, la plage de Lermot fait, à nouveau, des heureux.

Dès mardi, grâce à l'arrivée du soleil, tant attendu, la plage de Lermot a remis son costume d'été. Vacanciers ou Hillionnais s'y sont retrouvés pour une séance de bronzette ou une partie de baignade. Malgré le temps froid des derniers jours, « l'eau est tiède, affirment les nageurs, et il n'y a pas trop d'algues vertes ! »

L'Express > Par Morgane Pellennec, publié le 29/07/2011 à 10:50

Algues vertes: "Mon accident n'aurait pas dû avoir lieu"

Ramassage des algues vertes à Saint Michel-en-Grève, le 8 juillet 2010. REUTERS/Stephane Mahe

En 2009, Vincent Petit a perdu connaissance lors d'une promenade à cheval sur une plage bretonne envahie par les algues vertes. Depuis, il a lancé plusieurs procédures judiciaires.

Avec l'hécatombe des sangliers en Bretagne, de mauvais souvenirs reviennent à la mémoire de Vincent Petit. Lors d'une balade avec son cheval près de la plage de Saint-Michel-en-Grève (Côtes d'Armor) en 2009, le cavalier perd subitement connaissance. Sa monture, elle, meurt de façon foudroyante. Coupable présumé? Les algues vertes. Vincent Petit décide de porter plainte en septembre 2009. Deux ans plus tard, il ne comprend pas que l'accident dont il a été victime n'ait pas permis de faire évoluer plus rapidement la situation.

Pourquoi avoir décidé de porter plainte après votre accident?

Après m'avoir examiné, les médecins ont rapidement émis l'hypothèse d'une intoxication par les gaz provenant des algues en décomposition. Nous avons alors essayé de renseigner le cas clinique à partir de mes analyses et de celles de mon cheval. L'examen toxicologique a révélé une forte teneur de sulfure d'hydrogène dans ses poumons. La conclusion s'est imposée: le gaz était en cause. Les pouvoirs publics ayant connaissance de sa nocivité depuis des années, mon accident n'aurait pas dû avoir lieu. C'est pourquoi j'ai décidé de porter plainte.

Où en est l'affaire aujourd'hui?

Une première plainte a été déposée au pénal, gérée par le pôle santé du Tribunal

Presse sangliers / algues vertes

de Grande Instance de Paris. Les deux juges d'instruction ont été saisis en 2010. Il faudra encore plusieurs mois avant qu'ils ne rendent leurs premières conclusions. Quant à la procédure administrative déposée au tribunal de Rennes, elle suit son cours.

Avez-vous été contacté par les pouvoirs publics à l'époque?

Oui. J'ai eu des échanges avec la Direction des Services Vétérinaires à l'été 2009.

Selon mes interlocuteurs, il s'agissait d'une affaire privée, pas d'un problème de santé publique! Pourtant, plusieurs cas assez similaires s'étaient produits avant mon accident, mais aucun n'a jamais été formellement attribué à une intoxication.

Que vous évoque la situation actuelle et la mort des 34 sangliers?

S'il est prouvé que ces animaux sont bien morts à cause des algues vertes, je trouve ça triste. Ma plainte et les accidents antérieurs auraient dû faire bouger les choses et déclencher une prise de conscience. Certes, des mesures ont été prises, notamment le plan "algues vertes" qui augmente les capacités de ramassage. Mais sont-elles suffisantes?